

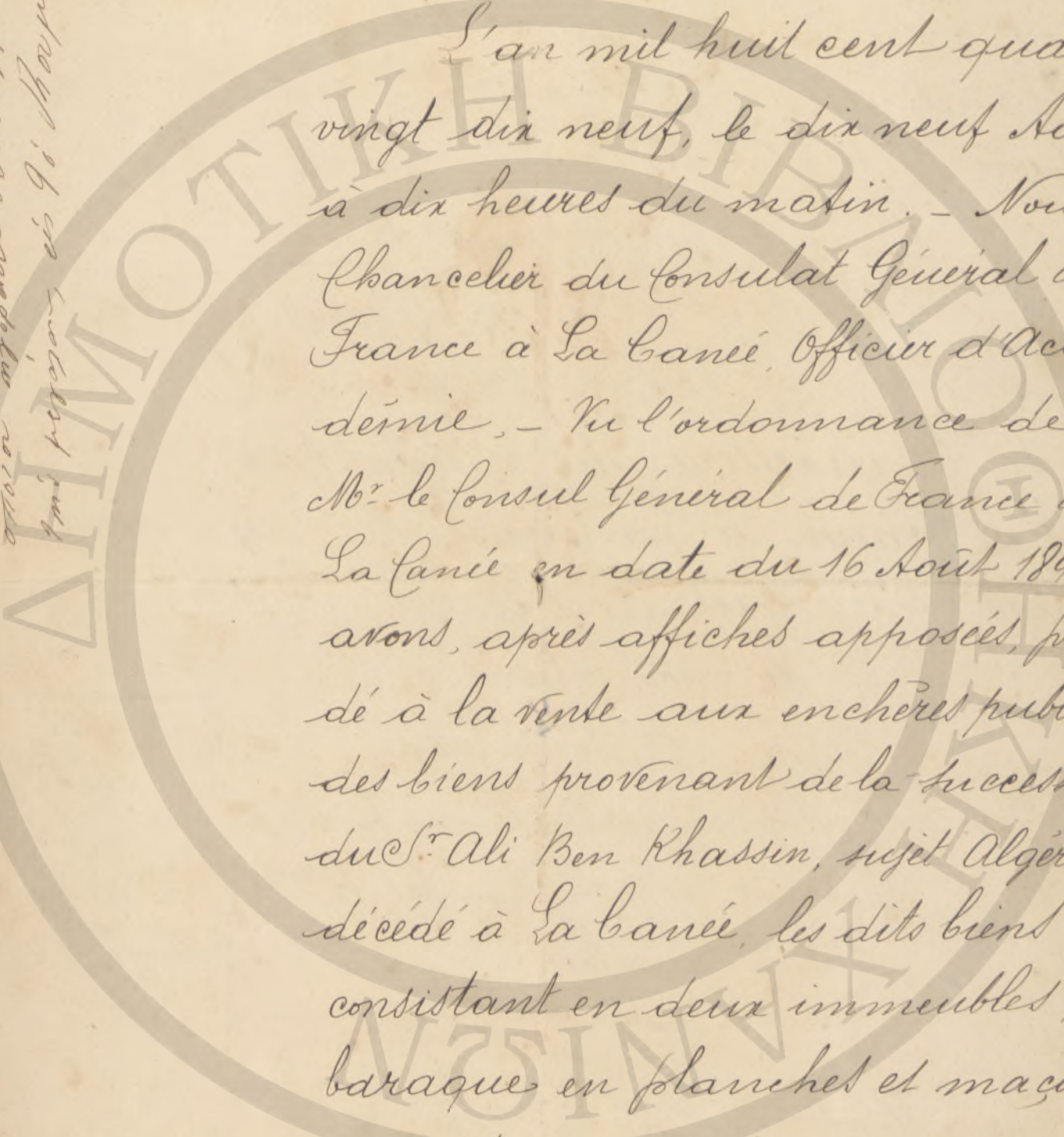
Copie.

Extrait des Minutes du Consulat Général
de France à La Canée

Procès verbal de vente.

L'an mil huit cent quatre vingt dix neuf, le dix neuf Août à dix heures du matin. - Nous Chancelier du Consulat Général de France à La Canée, Officier d'Académie, - Vu l'ordonnance de M^r le Consul Général de France à La Canée en date du 16 Août 1899, avons, après affiches apposées, procédé à la vente aux enchères publiques des biens provenant de la succession du S^r Ali Ben Khassin, sujet Algérien, décédé à La Canée, les dits biens consistant en deux immeubles, une baraque en planches et maçonnerie et une maison composée d'un rez de chaussée, formant une seule pièce; - Le premier lot

Al-Lippapar w...
...
...
...
...
...
...
...
...
...



a été adjugé au Sieur Michail Venetakis, cuisinier, moyennant la somme de trois cent cinquante cinq francs, le deuxième lot a été adjugé au Sieur Omer Ahmed, épiciier, sujet Ottoman, moyennant la somme de cinq cents francs. - De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal en la Chancellerie du Consulat Général de France à La Canée, les jour mois et an que dessus.

Le Chancelier

Signé: Antoine Leca

Pour expédition certifiée conforme.

La Canée le 5 Septembre 1899

Le Chancelier.

Antoine Leca

La Canée	
QUITTE	NO. 31/4h 99
	DATE 5/9/99
TARIF	ART 116
	DOS
SIX	francs
PERÇU	deux francs
<i>de la Canée</i>	

Vu pour légalisation de la signature
apposée ci-dessus de M^r Antoine Leca

Chancelier de ce Consulat Général

La Canée le 5 Septembre 1899

Le Consul Général

Daur

